

Brousté, Antoine

Cote de référence	FR ANOM COL H 129
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H129/brousteant
Condamné en	1855
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	7840 / 80 / 1149

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

